

BULLETIN MUNICIPAL



2025

SOMMAIRE

Mot du Maire	3	Eau et assainissement	16
Etat Civil	4	Intercommunalité	17
Mémo citoyen	4	Actualités municipales	19
Associations	8	Actualités des associations	23
Subventions	9	Zoom sur	32
Budget communal primitif 2025	10	Réalisations	33
Budget eau et assainissement	12	Projets	35
Résultats analyses de l'eau	14		



Bulletin municipal édité par la mairie de Comps-La-Grand-Ville

Directeur de publication : Nicolas MASSOL

Comité de rédaction : Conseil Municipal, Services municipaux, Anne Marie PAGES, Communauté de Communes du Pays de Salars, Associations de Comps-La-Grand-Ville

Impression : AIS Imprimerie du Bassin

Crédits photos : Conseil municipal, Associations, Anne Marie PAGES, ADM, Mme VALENTIN (ONF)

Tirage : 300 exemplaires

Mairie Comps la GrandVille

116 rue de la Vidarie

12120 Comps-La-Grand-ville

05.65.74.12.23 / mairie@comps-lagrandville.fr

Retrouvez l'actualité de la commune sur le site internet

<https://comps-lagrandville.fr/>

et sur la page Facebook "Comps-Lagrand'ville"

Chères habitantes, chers habitants,

À l'heure où s'achève cette mandature, je souhaite vous adresser quelques mots avec simplicité et gratitude. Servir notre commune, au plus près de vos attentes et de nos réalités rurales, a été pour moi un honneur et une responsabilité que j'ai assumé avec engagement.

Durant ces dernières années, nous avons traversé des moments parfois difficiles, mais aussi vécu de belles avancées collectives : la modernisation de nos équipements, le soutien à notre école, l'entretien de nos rues, nos routes, nos chemins et de nos espaces naturels, le soutien à l'animation de la vie associative qui est le cœur battant de notre village.

Rien de tout cela n'aurait été possible sans l'implication des adjoints, des conseillers municipaux, des agents communaux, des bénévoles, et bien sûr, sans votre confiance.

Je tiens à remercier chacune et chacun pour sa participation, son écoute, ses encouragements, parfois, ses critiques constructives aussi, qui nous ont permis d'avancer et d'améliorer notre action.

Alors que va s'ouvrir une nouvelle page pour notre commune, je formule le vœu que l'esprit de solidarité, de dialogue et de proximité continue d'inspirer celles et ceux qui poursuivront le travail engagé. Notre village mérite le meilleur, et je resterai toujours profondément attaché à son avenir, j'en veux pour preuve mon souhait de vous soumettre ma candidature avec une nouvelle équipe, aux prochaines élections municipales.

Comme le veut la tradition en ce début de nouvelle année, je vous souhaite à toutes et tous, le meilleur pour 2026 et par dessus tout, la santé.

Avec toute ma reconnaissance et ma sincère amitié,

Bonne lecture....

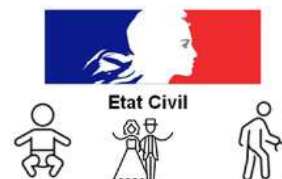
Nicolas MASSOL

Année 2025

NAISSANCES : 6 naissances

MARIAGE : 1 mariage

DECES : 3 décès



MEMO CITOYEN

HORAIRES D'ACCUEIL DU PUBLIC

MAIRIE

Du lundi au vendredi	9 h - 12 h
Lundi et mercredi	14 h - 17 h
Vendredi	14 h 30 - 16 h

AGENCE POSTALE

Du mardi au vendredi	9 h - 12 h
Mercredi et vendredi	14 h 30 - 16 h
Samedi	9 h 00 - 11 h

INSCRIPTION REGISTRE

Il existe en mairie un registre où les personnes "fragiles" peuvent être inscrites à leur demande afin qu'elles puissent bénéficier des mesures prises par le Conseil Départemental en cas de crise sanitaire, de forte vague de froid ou de canicule, etc. Ne pas hésiter à contacter la mairie au 05.65.74.12.23 lorsqu'une personne de votre entourage rencontre des difficultés.

RECENSEMENT CITOYEN

Votre adolescent(e) va prochainement fêter ses 16 ans, pensez à lui parler du recensement citoyen.

Le recensement citoyen est obligatoire à partir de l'âge de 16 ans.

Après avoir fait son recensement citoyen :

- Il obtient une attestation de recensement.
- Il est convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Il faut avoir fait la JDC (ou en avoir été exempté), pour pouvoir s'inscrire à partir de 18 ans à un examen (BEP, Bac...), ou à un concours administratif, ou à l'examen du permis de conduire en France. Cette obligation cesse à partir de votre 25e anniversaire.
- Il sera inscrit automatiquement sur les listes électorales dès son 18e anniversaire et pourra alors voter.

Quelle démarche ?

La procédure est simple : les jeunes de 16 ans doivent se rendre à la mairie de leur lieu de résidence, munis de leur carte d'identité, du livret de famille de leurs parents et d'un justificatif de domicile. L'inscription en ligne est également possible.

Le recensement fait, la mairie remettra à l'intéressé une attestation de recensement.

Généralement, une brochure d'information sur le service national est également remise.

Attention : aucun duplicata, double, copie d'un document ou d'un acte de l'attestation de recensement ne sera remis.

PREVENTION FEUX DE PLEIN AIR



Durant la saison printanière et avant la sécheresse estivale, nombreux sont les aveyronnais qui, à titre privé, professionnel ou à l'occasion de manifestations, souhaitent brûler leurs déchets verts ménagers ou agricoles, faire un feu de joie ou simplement des grillades. Afin de prévenir le risque d'incendies d'origine humaine qui, selon l'Observatoire des Forêts Françaises, proviennent à 70 % d'activités économiques ou d'activités quotidiennes, les feux en plein air sont strictement règlementés.

Au niveau départemental, l'arrêté préfectoral n°12-2021-01-07-006 du 07 janvier 2021 hiérarchise le niveau d'encadrement des feux de plein air, en fonction des périodes de sécheresse, des déchets brûlés, de leur emplacement, de la météo etc... A ce titre, il est important de préciser que ce texte prévoit que tout type de feu en plein air demeure formellement interdit :

- dans les périmètres de protection de l'atmosphère (PPA) ou dans les zones sensibles à la dégradation de la qualité de l'air ;
- en cas de période de pollution de l'air ;
- lorsque les services météo annoncent une vitesse de vent supérieur à 25km/h de moyenne. A savoir que tout brûlage en cours devra être interrompu en cas de dépassement de cette vitesse.

En dehors de ces cas, le brûlage n'est pas libre et il conviendra de respecter les consignes légales.

A savoir, dans tous les cas, le brûlage en plein air des déchets ménagers reste strictement interdit.

En cas de non-respect de la réglementation, les administrés sont passibles de contraventions appliquées par le maire ou les gendarmes.

PANNEAU POCKET



Afin de permettre une communication plus rapide et qui touche un large pan de la population de notre commune, nous avons décidé de mettre en place, courant 2024, l'application "Panneau Pocket".

Panneau Pocket c'est quoi ?

Une application mobile gratuite qui vous permet de recevoir en temps réel toutes les informations importantes concernant la vie locale : travaux, événements, alertes météo, et bien plus encore. Grâce à son interface intuitive, restez informé où que vous soyez et participez activement à la vie de notre commune.

Vous pouvez télécharger gratuitement dès maintenant Panneau Pocket en scannant le QR Code.





Elections municipales

15 et 22 mars 2026



Vote des électeurs

Modification des modalités de vote pour les communes de moins de 1000 habitants

Vous votez pour une liste entière

Pour valider votre bulletin et qu'il ne soit pas nul, vous devez :

- Ne pas ajouter de noms
- Ne pas rayer de noms
- Ne pas modifier la liste



Comment seront répartis les sièges du conseil municipal

À partir des prochaines élections municipales, le conseil municipal sera élu au scrutin de liste avec prime majoritaire. Ce mode de scrutin a pour objectif de garantir à la fois une majorité stable pour gouverner la commune et une représentation équitable des différentes sensibilités exprimées par les électeurs.

Pour mieux comprendre, prenons l'exemple d'une commune de 636 habitants dans laquelle 15 sièges sont à pourvoir au conseil municipal. Trois listes se présentent et obtiennent les résultats suivants au premier tour des élections : la liste A recueille 56 % des suffrages, la liste B 41 % et la liste C 3 %.

La liste A ayant obtenu plus de 50 % des voix dès le premier tour, elle bénéficie de la prime majoritaire. Cette prime correspond à la moitié des sièges du conseil municipal, arrondie à l'entier supérieur. Dans notre exemple, la moitié de 15 sièges étant égale à 7,5, la liste A reçoit donc 8 sièges.

Il reste alors 7 sièges à répartir. Les listes ayant obtenu moins de 5 % des suffrages exprimés ne participent pas à cette répartition. La liste C, avec 3 % des voix, est donc exclue. Les sièges restants sont répartis proportionnellement entre la liste A et la liste B.

Dans notre exemple, cette répartition conduit à attribuer 4 sièges supplémentaires à la liste A et 3 sièges à la liste B.

Au final, la composition du conseil municipal est la suivante : la liste A obtient 12 sièges, la liste B 3 sièges et la liste C aucun siège.

Ce système permet ainsi d'assurer à la liste arrivée en tête une majorité claire pour administrer la commune, tout en garantissant la représentation des autres listes ayant obtenu un nombre significatif de voix.

RACCORDEMENT A LA DEMANDE

Pour les administrés non raccordés à la fibre, le processus de raccordement à la demande est opérationnel depuis le 3 septembre.

En effet, depuis cette date, ces derniers peuvent effectuer leur demande en ligne sur le site de l'opérateur en charge du déploiement de la fibre, Alliance THD.

Ce dernier disposera alors de 6 mois pour effectuer les travaux nécessaires afin que les locaux (professionnels ou d'habitation) soient éligibles à la fibre. Les demandeurs pourront ensuite contacter le fournisseur d'accès internet de leur choix pour souscrire à un abonnement fibre.

Description du processus de demande sur le site d'Alliance THD

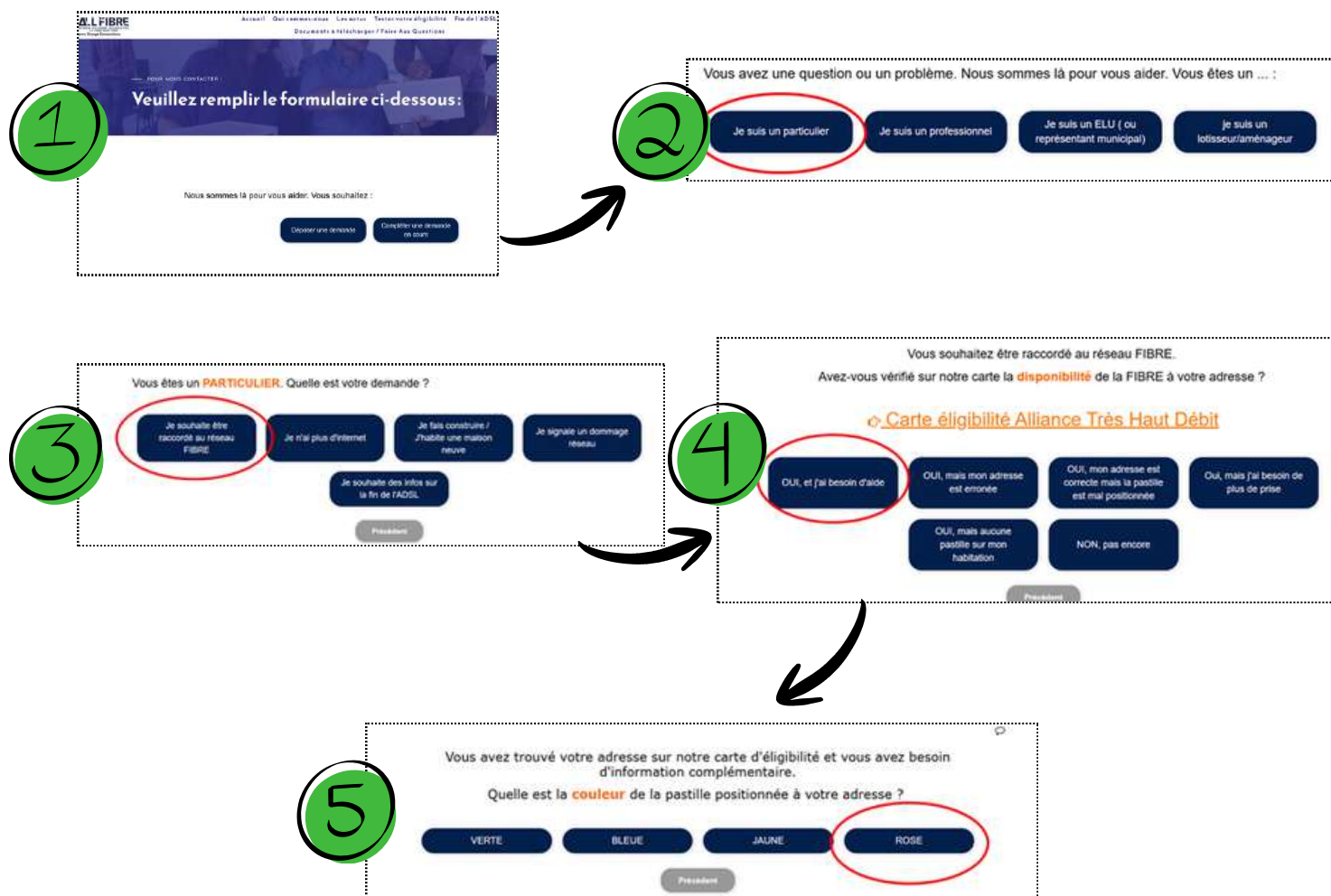
Il vous faudra au préalable, vérifier votre éligibilité sur <https://alliancetreshautdebit.fr/eligibilite/>.

Si votre habitation est indiquée avec une pastille rose, vous êtes donc éligible au raccordement à la demande. Il suffit de cliquer sur la pastille de couleur puis sur + d'infos et relever la référence technique fibre (IMB/12156/X/001J).

Voici le lien pour aller compléter le formulaire de demande :

<https://alliancetreshautdebit.fr/ticketing-contactez-nous/>

Vous trouverez ci-dessous les 5 étapes à suivre pour réaliser votre demande sur le site internet :



LES ASSOCIATIONS

Sociales, culturelles et sportives de la commune.

ASSOCIATIONS
ADMR
APE ECOLE
AMICALE SOCIO-CULTURELLE
PETANQUE 12
TOUTAKI
FNACA CASSAGNES - COMPS - SALMIECH
AMIS DE ST SAUVEUR
LOS RANDONAIRES DE LA VILLA
SPORT QUILLES
CHASSE DE COMPS
CHASSE DE MAZARS
CHASSE DE ST SAUVEUR
LES CONSCRITS DE COMPS
A CONTRE VENT
NOTRE DAME DE L'ASSOMPTION
COMPS AVEYRON
YOGA-TARAPIE

LES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2025

BENEFICIAIRES	MONTANT
MAISON DEPARTEMENTALE RESISTANCE DEPORTATION CITOYENNETE	50,00 €
ADMR	250,00 €
AMICALE SOCIO CULTURELLE	500,00 €
ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE COMPS	800,00 €
ASSOCIATION COMPS AVEYRON	200,00 €
ASSOCIATION TOUTAKI	750,00 €
COMITE FNACA	50,00 €
CONSCRITS DE COMPS	500,00 €
FODSA SERVICES SAS	585,00 €
LA PREVENTION ROUTIERE DELEGATION DEPART AVEYRON	50,00 €
LEVEZOU SEGALA AVEYRON XV	250,00 €
LEVEZOU SEGALA HANDBALL	100,00 €
LOS RANDONAIRES DE LA VILLA	200,00 €
PETANQUE 12	200,00 €
SOCIETE DE CHASSE COMPS	100,00 €
SOCIETE DE CHASSE MAZARS	50,00 €
SOCIETE DE CHASSE ST SAUVEUR	50,00 €
SPORT QUILLES	200,00 €
TOTAL	4 885,00 €

BUDGET COMMUNAL ET EAU ET ASSAINISSEMENT 2025

SUBVENTIONS ENCAISSEES 2025

DETR (DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX)

Solde rénovation salle des fêtes : 76 188.00 €



ETAT (Fond Vert)

Solde rénovation salle des fêtes : 60 449.20 €



DEPARTEMENT DE L'AVEYRON

Subvention Département volet salle des fêtes – vestiaire : 100 000.00 €

Subvention Départementale volet cantine : 10 776.00 €



REGION OCCITANIE

Subvention Région volet accessibilité complexe salle des fêtes – cantine – vestiaire : 19 772.49 €

Subvention Région volet rénovation énergétique complexe salle des fêtes – cantine – vestiaire : 40 000.00 €



SIEDA

Certificat d'économie d'énergie via le SIEDA pour le complexe salle des fêtes-cantine-vestiaire : 4 779.00 €

Eclairage public : 2 852.00 €



AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE

Subvention désimperméabilisation de la cour de l'école : 6 053.00 €

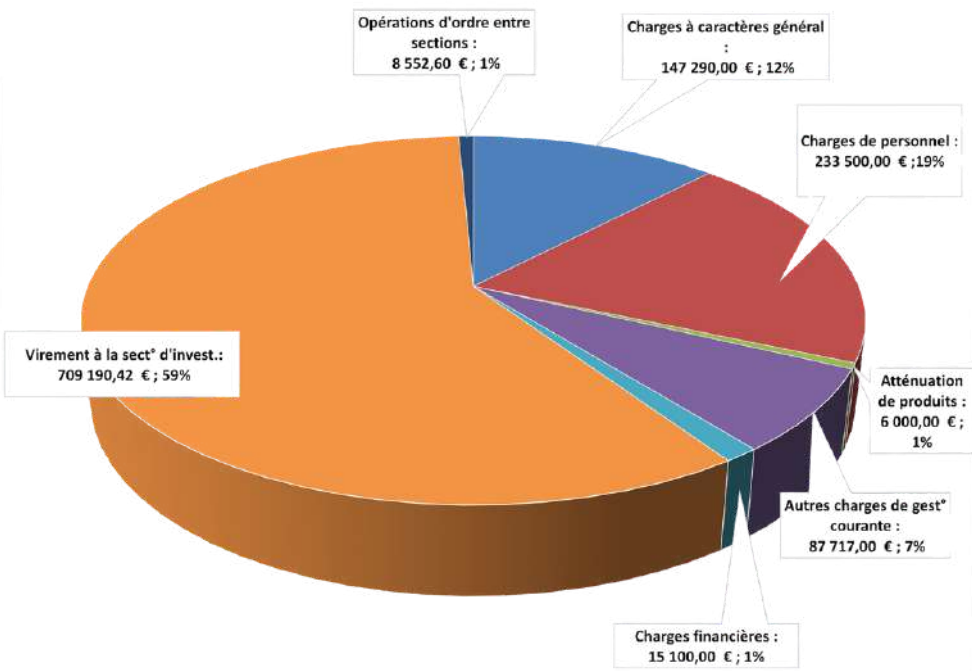


DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

BUDGET PRIMITIF 2025 DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 1 208 350,02€

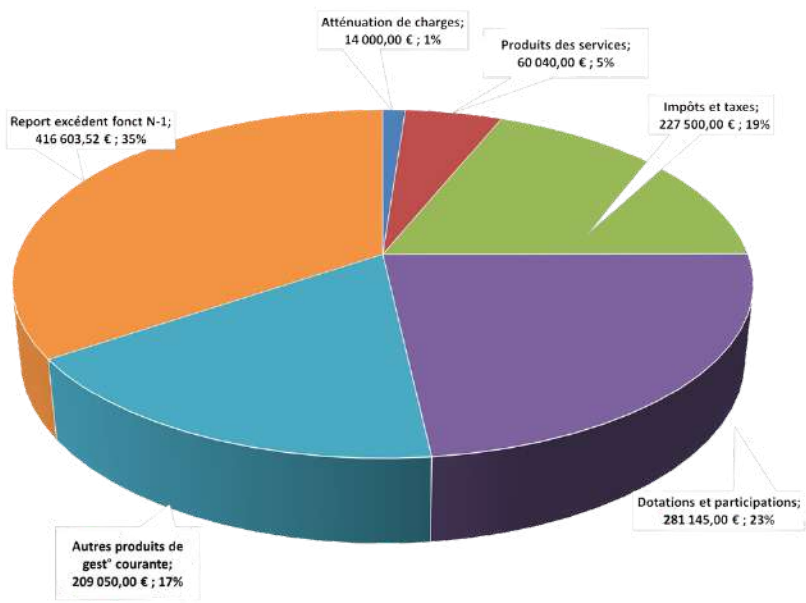
POSTES PRINCIPAUX

Electricité :	30 000 €
Combustible - Carburants :	9 500 €
Cantine :	23 000 €
Entretien-Maintenance- Bâtiments-Voirie-Réseaux :	29 000 €
Assurances :	8 500 €
Transport scolaire :	9 500 €
Fourniture scolaires et périscolaires :	2 600 €
Personnel :	157 000 €
Charges :	76 500 €
Indemnités de fonction :	39 000 €
Service incendie :	11 000 €
Subventions associations :	4 985 €
Remboursement intérêts emprunts:	15 100 €



RECETTES DE FONCTIONNEMENT

BUDGET PRIMITIF 2025 RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 1 208 350,02 €

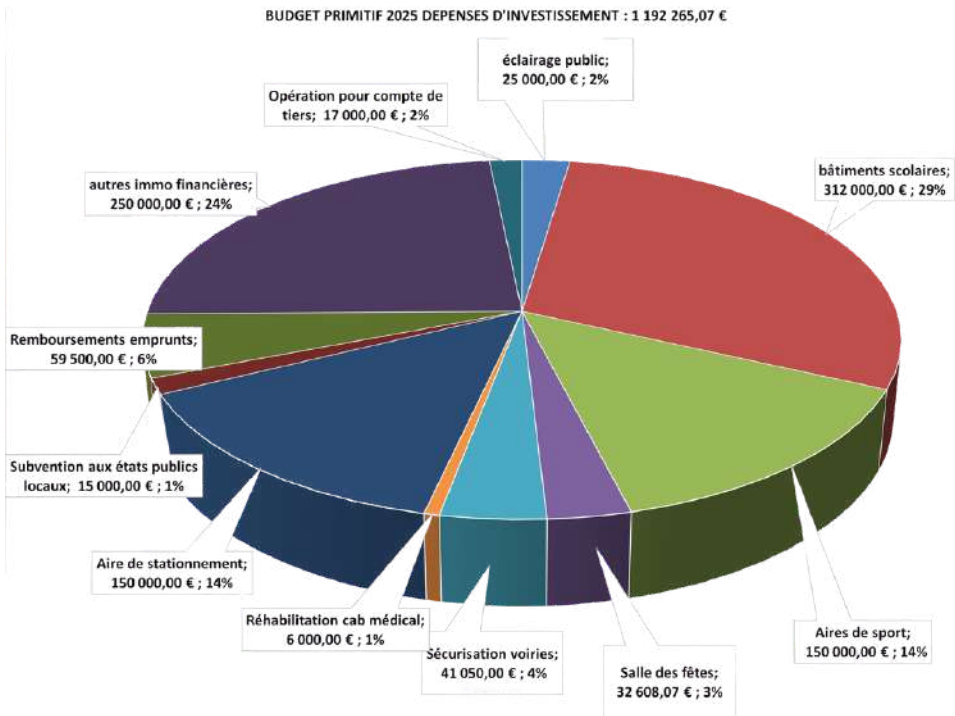


POSTES PRINCIPAUX

Cantine et garderie :	23 000 €
Remboursement par budget annexe :	36 800 €
Taxes foncières et habitation :	151 000 €
Entreprises de réseaux :	29 000 €
Taxe pylônes :	34 000 €
Dotation globale de fonctionnement :	97 300 €
Dotation solidarité rurale :	113 400 €
Compensation Etat CVAE, CFE :	30 000 €
Compensation taxe foncière :	30 000 €
Revenu des immeubles :	8 000 €

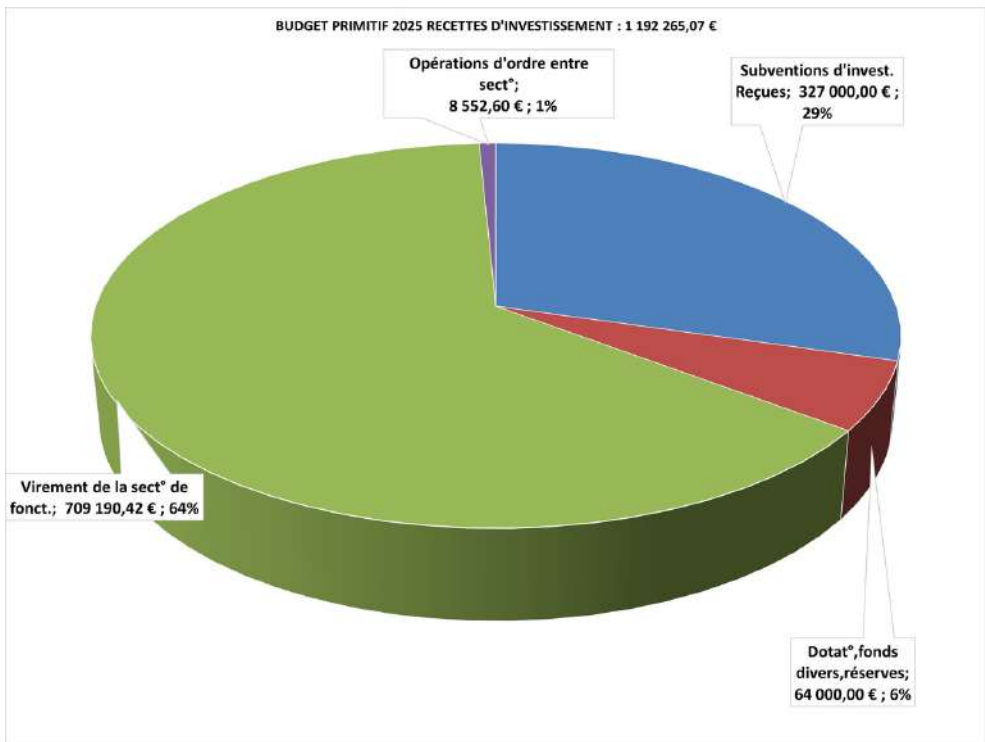
DEPENSES D'INVESTISSEMENT

POSTES PRINCIPAUX



RECETTES D'INVESTISSEMENT

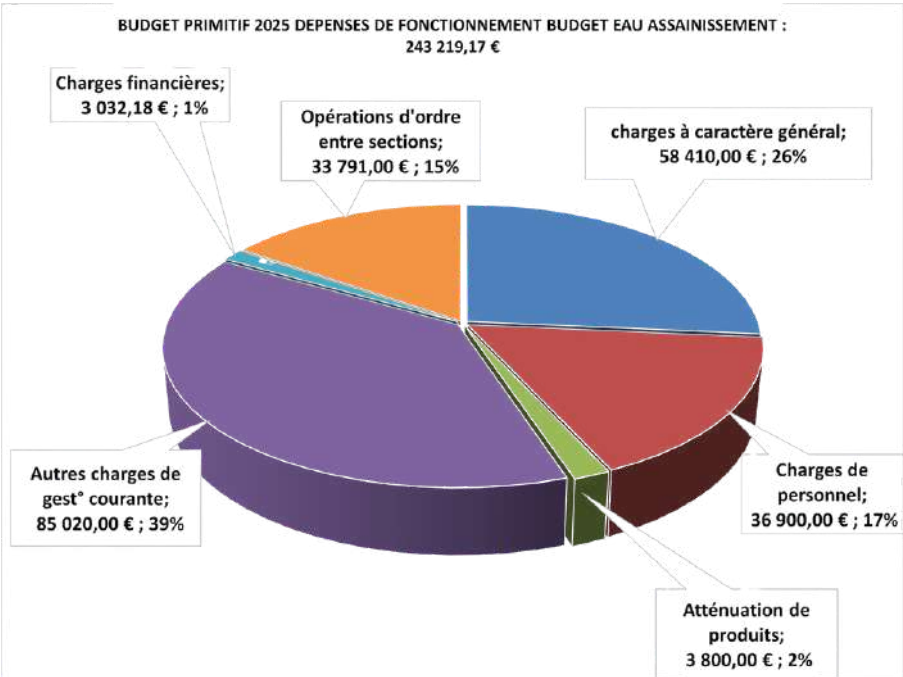
POSTES PRINCIPAUX



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

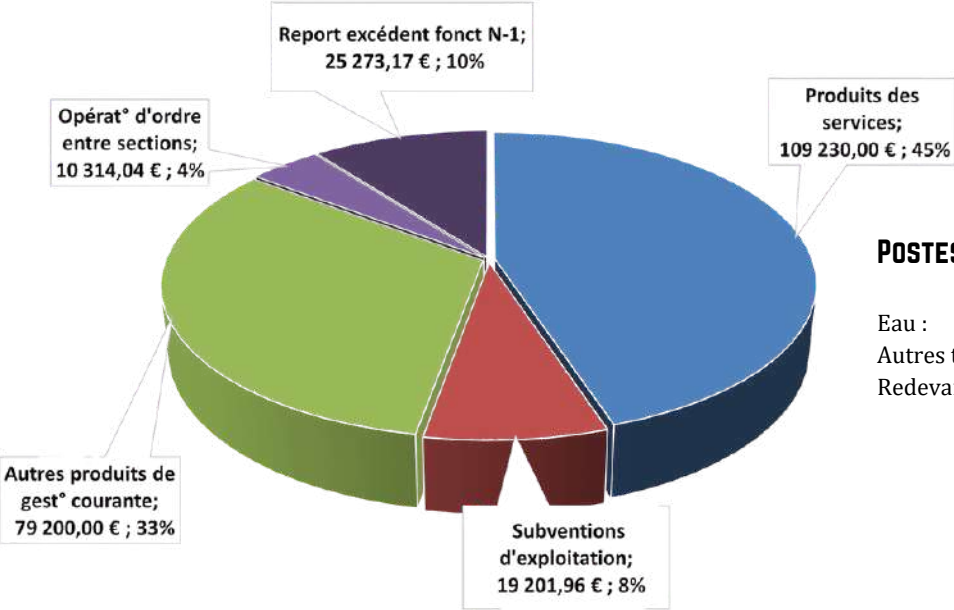
POSTES PRINCIPAUX

Achats d'eau	7 500 €
Energie	4 500 €
Fournitures et petit équipement	1 400 €
Locations	200 €
Bâtiments publics	500 €
Réseaux	19 000 €
Entretien biens mobiliers	1 000 €
Primes d'assurances	2 900 €
Intermédiaires et honoraires	1 000 €
Poste et téléphone	300 €
Divers	4 000 €
Autres impôts, taxes	250 €
Redevances prélèvement	3 800 €



RECETTES DE FONCTIONNEMENT

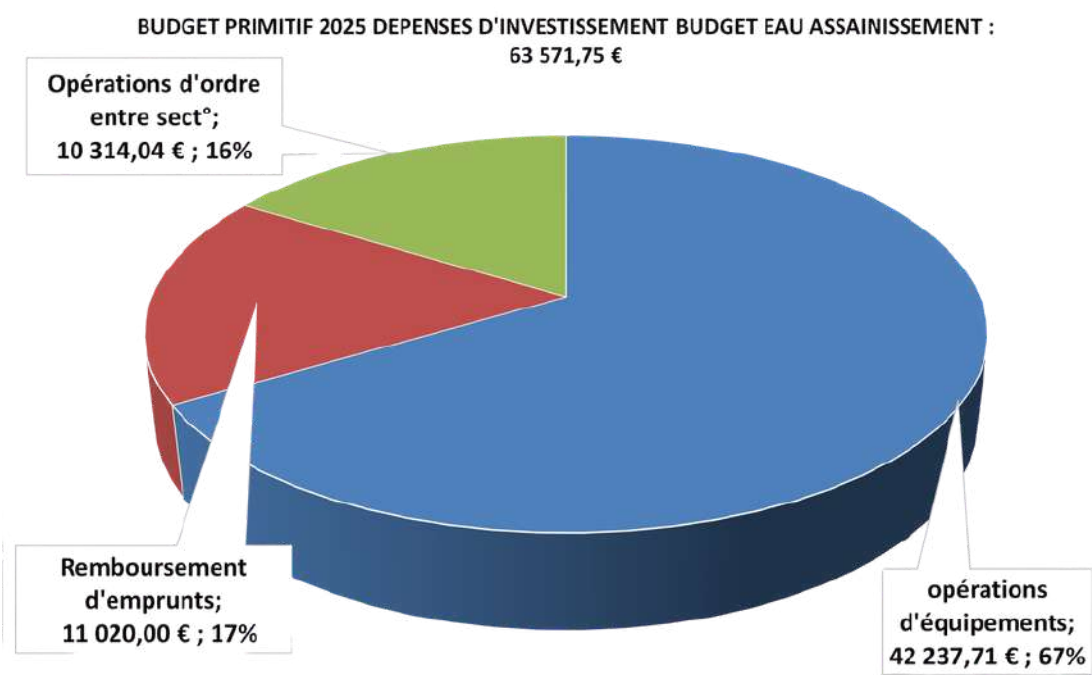
BUDGET PRIMITIF 2025 RECETTES DE FONCTIONNEMENT BUDGET EAU ASSAINISSEMENT : 243 219,17 €



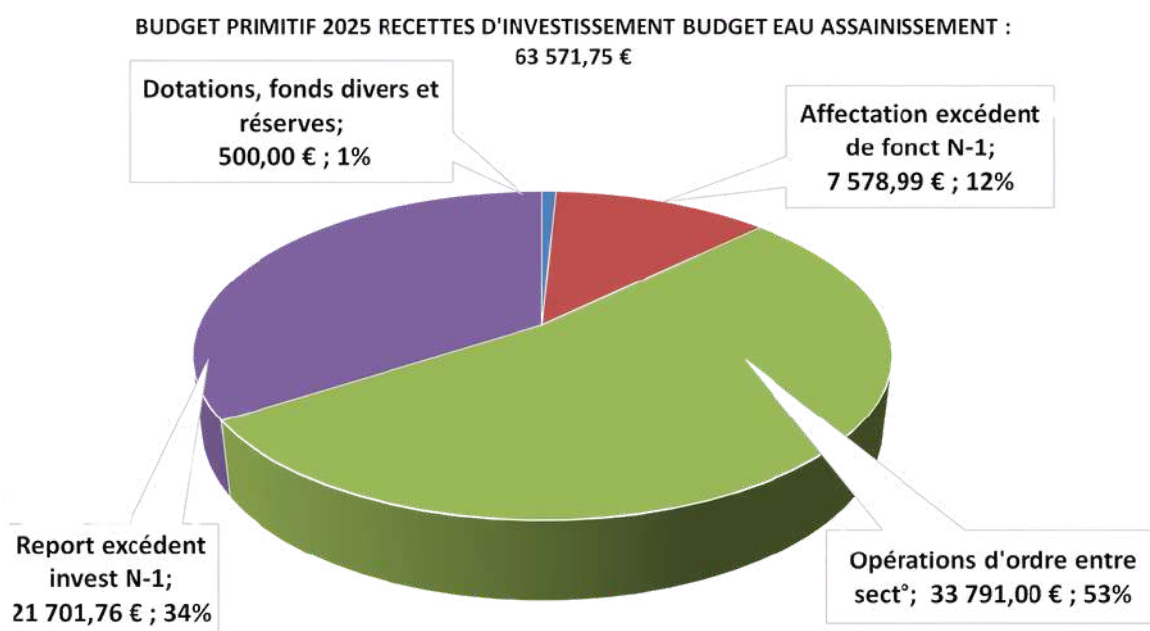
POSTES PRINCIPAUX

Eau :	55 000 €
Autres taxes et redevances :	8 500 €
Redevance assainissement collectif :	23 000 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENTS



RECETTES D'INVESTISSEMENTS





QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?



ZONE DE DISTRIBUTION : COMPS LAGRANDVILLE		
Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité	
2024 L'eau distribuée est globalement de bonne qualité. A noter un dépassement du Carbone organique total (matière organique) en septembre, ce qui a nécessité le recours ponctuel à l'interconnexion avec la collectivité voisine pour l'alimentation en eau de Comps la Grandville. Le nettoyage des captages a alors été réalisé. Eau peu minéralisée à caractère agressif susceptible de favoriser la dissolution des métaux dans l'eau.	B	A : Eau de bonne qualité
		B : Eau de qualité convenable
		C : Eau de qualité insuffisante
		D : Eau de mauvaise qualité
	Indicateur 2023 : B	
Origine et gestion de l'eau	PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU	
Votre réseau est alimenté par les captages : AYSSENETTES-PUECH DE LA GARDE, LA VAYSSE-LA FRANQUEZE-LE FAU. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine. Elle fait l'objet d'un traitement. Votre réseau alimente de façon permanente 569 personnes sur 1 commune (COMPS-LA-GRAND-VILLE). Le responsable des installations est : « MAIRIE DE COMPS-LA-GRANDVILLE ». Pour plus de renseignements, veuillez contacter « MAIRIE DE COMPS-LA-GRANDVILLE » qui assure l'exploitation du réseau.	BACTÉRIOLOGIE	A Très bonne qualité
	Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	Nombre de prélèvements : 17 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml Années prises en compte : 2023, 2024
	NITRATES	A Bonne qualité
	Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	Nombre de prélèvements : 8 Valeur moyenne : 35,2 mg/L Valeur maxi : 38,3 mg/L
Quelques conseils ADOUCEUR Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement. SÈCHERESSE En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation de l'eau du robinet pour les usages autres qu'alimentaires et d'hygiène corporelle. PLOMB Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire. RÉSEAU PRIVÉ Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.	PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A Très bonne qualité
	Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.	Nombre de prélèvements : 1 Conformité : 100 % Nombre de substances recherchées : 272 Valeur maxi : 0 microgramme/L Année prise en compte : 2023
	TURBIDITÉ	A Très bonne qualité
	Aspect trouble de l'eau dû à la présence de matières en suspension. Le maximum réglementaire est 2 NFU au robinet. Certaines eaux doivent également respecter un maximum de 1 NFU.	Nombre de prélèvements : 8 Conformité : 100 % Valeur maxi : 1,3 NFU
Pour aller plus loin Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	
	DURETÉ	Eau douce
	Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.	Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 6,1 °f Valeur maxi : 7,3 °f
Édité le 05/04/2025 UDI 012000465	CARBONE ORGANIQUE TOTAL	Dépassements réguliers de la référence de qualité
	Quantité de matière organique dans l'eau, indiquant une insuffisance de traitement de l'eau et/ou un risque de formation de produits indésirables (THM) lors de la désinfection de l'eau. Le maximum réglementaire est 2,0 mg/L.	Nombre de prélèvements : 4 Valeur moyenne : 2,85 mg(C)/L Valeur maxi : 7,6 mg(C)/L

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.



RESULTATS ARS 2024
QUELLE EAU BUVEZ-VOUS ?



ZONE DE DISTRIBUTION : PONT DE GRANDFUEL	
Conclusion sanitaire	Indicateur global de qualité
2024 En 2024, l'eau distribuée sur ce réseau a été globalement de bonne qualité : elle peut être consommée par tous. Eau peu minéralisée à caractère agressif susceptible de favoriser la dissolution des métaux dans l'eau.	A : Eau de bonne qualité
	B : Eau de qualité convenable
	C : Eau de qualité insuffisante
	D : Eau de mauvaise qualité
	Indicateur 2023 : A

Origine et gestion de l'eau
Votre réseau est alimenté par un captage : PONT DE GRANDFUEL. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.
Elle fait l'objet d'un traitement.
Votre réseau alimente de façon permanente 56 personnes sur 1 commune (COMPS-LA-GRAND-VILLE). Le responsable des installations est : « MAIRIE DE COMPS-LA-GRAND-VILLE ».
Pour plus de renseignements, veuillez contacter « MAIRIE DE COMPS-LA-GRAND-VILLE » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU	
BACTÉRIOLOGIE	A Très bonne qualité
Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.	Nombre de prélèvements : 13 Conformité : 100 % Valeur maxi : 0 n/100 ml Années prises en compte : 2023, 2024
NITRATES	A Bonne qualité
Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.	Nombre de prélèvements : 6 Valeur moyenne : 31,7 mg/L Valeur maxi : 35,5 mg/L
PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS	A Très bonne qualité
Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.	Nombre de prélèvements : 1 Conformité : 100 % Nombre de substances recherchées : 272 Valeur maxi : 0 microgramme/L Année prise en compte : 2023

Quelques conseils	
 ADOUCEUR	Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.
 SÈCHERESSE	En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation de l'eau du robinet pour les usages autres qu'alimentaires et d'hygiène corporelle.
 PLOMB	Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.
 RÉSEAU PRIVÉ	Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.

TURBIDITÉ	A Très bonne qualité
Aspect trouble de l'eau dû à la présence de matières en suspension. Le maximum réglementaire est 2 NFU au robinet. Certaines eaux doivent également respecter un maximum de 1 NFU.	Nombre de prélèvements : 6 Valeur maxi : 0,4 NFU

Pour aller plus loin	
	Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	
DURETÉ	Eau douce
Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.	Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 4,95 °f Valeur maxi : 5,2 °f

Édité le 11/03/2025
UDI 012000466

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

EAU ET ASSAINISSEMENT



L'année 2025 a été équivalente aux années précédentes, avec une ressource et une consommation qui restent stables (50 000 m³ en sortie de réservoir).

Comme d'habitude les mois d'été ont été un peu plus compliqués, les sources baissent vite à cause du manque de précipitations. C'est à cette période que nous avons dû compenser avec le réseau du syndicat des eaux du Ségala. Cette interconnexion permet d'assurer l'approvisionnement.

Cette année encore la source de Pont de Grandfuel s'est tarie. Pour régler ce problème récurrent nous avons pris la décision de connecter directement l'alimentation du village de Pont de Grandfuel au réservoir de Comps.

Ces travaux ont été réalisés par Jérôme et Colbert, cette nouvelle disposition va éviter la maintenance de ce réservoir et ainsi diviser par deux les frais d'analyses. Ces travaux ont évité la réfection (changement de la pompe à chlore, extension du réseau, branchement EDF,...) du château d'eau de Pont de Grandfuel et ainsi permis d'éviter une dépense de 15 000 €.



Il y a eu plusieurs fuites réparées sur le réseau : Pont de Grandfuel, le Lézinou, le Viala et Nescoulac. Ces fuites sont parfois difficilement détectables : les agents font un premier repérage par secteur et s'ils n'arrivent pas à les localiser précisément, ils font intervenir M. Mora (Mora eau&environnement) avec du matériel approprié (écouteur, capteur et recherche au gaz).

Plusieurs fuites ont été signalées par les habitants, cela permet d'intervenir au plus vite et nous les en remercions.

Au printemps 2025, les agents ont amené l'eau au nouveau lotissement du Puech face au hangar de la CUMA, ils ont profité de ces travaux pour passer les gaines pour les réseaux d'électricité et de télécoms.

La commune n'a pas fait de gros investissements au niveau du réseau. L'essentiel a consisté à de l'entretien des captages, purge des réseaux et pose de compteurs et coffrets dans les nouvelles habitations.

Assainissement

L'entretien des stations est effectué par nos 2 agents (tonte et nettoyage des dégrilleurs).

Information importante

Il est conseillé de vérifier de temps en temps vos compteurs d'eau, cela permet de déceler des fuites chez vous.



LE CONTENU DE NOTRE POUBELLE NOIRE

La Communauté de Communes du Pays de Salars met à disposition des habitants les moyens d'effectuer le tri des déchets pour les orienter dans la bonne filière de valorisation :

- Des conteneurs marron pour les ordures ménagères résiduelles (la « poubelle noire »)
- Des conteneurs jaunes pour les papiers et les emballages (hors gros emballages volumineux qui sont à déposer dans une déchèterie)
- Des sacs orange pour les biodéchets pour ceux qui ne peuvent ou ne souhaitent pas composter,
- Des bornes pour les emballages en verre,
- 3 déchèteries pour les autres déchets (textiles, meubles, gravats, déchets verts, électroménagers, déchets dangereux et toxiques...)

Au regard du coût toujours en augmentation du traitement des déchets, il est impératif de réduire au maximum notre poubelle noire, en amont, par des pratiques de consommation plus sobres, en aval, en améliorant la qualité du tri.

Les campagnes de caractérisation* permettent de mettre en évidence les gisements pouvant être détournés de la poubelle noire. Fin 2024 à l'échelle de l'Aveyron 73 échantillons ont ainsi été analysés dont ceux de la CC du Pays de Salars et les résultats ont été comparés à la campagne de 2019.

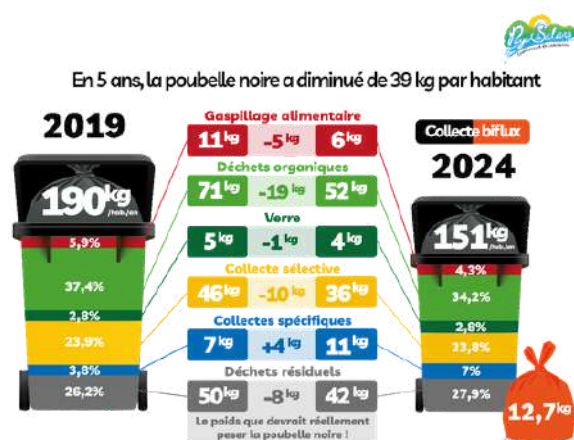
*une caractérisation consiste à analyser un échantillon de sacs poubelles prélevés sur une collecte afin de déterminer les différentes catégories de déchets qui le composent.



QUELLES SONT LES EVOLUTIONS ENTRE 2019 ET 2024 DE LA PRODUCTION ANNUELLE D'ORDURES MENAGERES RESIDUELLES (OMR) D'UN HABITANT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SALARS ?

Entre 2019 et 2024, la poubelle noire d'un habitant de la Communauté de Communes du Pays de Salars a été réduite de 39 kg, soit une baisse de 21 %. Avec un ratio de 151 kg/hab/an, la collectivité reste en dessous des moyennes nationales (246 kg/hab/an en 2021), régionale (245 kg/hab/an en 2023) et aveyronnaise (189,3 kg/hab/an en 2024).

Grâce aux efforts continus de la collectivité et des habitants, la quantité d'emballages et de papiers dans les ordures ménagères résiduelles a baissé (24 % en 2024 contre 27 % en 2019). Ces résultats prometteurs soulignent l'importance de poursuivre les actions pour optimiser encore la réduction pour toujours plus de valorisation. Car hormis les déchets résiduels, tous les autres déchets présents dans les OMR disposent d'une solution de tri et ne devraient plus être jetés dans la poubelle noire.



POINT INFO SENIORS

Point info seniors
8 route du Claux
12780 Vezins-de-
Lévézou

05.65.58.15.25/
06.75.73.33.57/
06.75.73.42.03/
06.74.79.27.15
[pointinfoseniors@
levevou-
pareloup.fr](mailto:pointinfoseniors@levevou-pareloup.fr)

Vous souhaitez obtenir des informations ou être soutenus dans vos démarches pour :

- Les aides pour vivre à domicile : service d'aide à domicile, prestations APA, aménagement du logement, transports, sortie d'hospitalisation, ...
- Les structures d'accueil : accueil de jour, temporaire, résidences autonomes, accueil familial, projet d'entrée en établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD).
- Les aides existantes pour les personnes âgées en situation de handicap.
- Les démarches administratives, l'accès aux droits et les financements possibles.

Le Point info seniors vous accueille dans ses locaux et peut se déplacer à votre domicile.

Il vous garantit un accompagnement professionnel et personnalisé.

Vous souhaitez participer à des actions de prévention et d'animation, le Point info seniors peut proposer en fonction des besoins des habitants du territoire sur lequel il intervient :

- Des réunions d'information sur la santé, l'hygiène de vie, la sécurité, ...
- Des ateliers mémoire, équilibre, bien vieillir, ...
- Des groupe d'échange et d'information en direction des aidants, ...

Pour plus d'informations n'hésitez pas à contacter le Point info seniors par téléphone.

Accueil physique sur rendez-vous et permanence téléphonique :

lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

LE COEUR DU VILLAGE SE REFAIT UNE BEAUTE

L'aménagement du cœur du village concerne les rues de la Vidairie, du Ballat et des Charpentiers ainsi que la place Notre Dame. Ce projet d'envergure vise à améliorer la sécurité, la fluidité de la circulation, l'accessibilité, l'esthétique et, plus largement, l'attractivité du village et de la commune. Les chaussées ayant été fortement dégradées lors des travaux d'assainissement collectif et d'enfouissement des réseaux réalisés en 2001 et 2002, une opération de rénovation devenait indispensable.

La communauté de communes, compétente en matière de voirie rurale et urbaine, assure la maîtrise d'ouvrage de cette réalisation. La maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet Fabrice Frayssinet, avec lequel a été élaborée la stratégie d'aménagement de l'ensemble des rues, incluant également la reprise et le renforcement de deux murs de soutènement sur les rues de la Vidairie et du Ballat. La voirie rurale a elle aussi était intégrée dans cette opération, puisque la réfection du tronçon de route entre l'embranchement de la route de St Sauveur et l'embranchement de La Barthe a été financée dans le cadre de cette opération.



Rappelons que pour notre commune l'ensemble des travaux s'élèvent approximativement à 425000€ HT en incluant l'aménagement en enrobé du sentier piétonnier du parking et du devant de la salle des fêtes. Les travaux ont été attribués à l'entreprise Conte à l'issue d'un appel d'offres. Le choix des matériaux a été guidé par la volonté de valoriser le patrimoine bâti : un enrobé calcaire a ainsi été retenu pour la chaussée autour de l'église et pour la rue des Charpentiers, afin de mettre en valeur les bâtiments en pierre et l'architecture du cœur de village, composé de nombreuses bâtisses de caractère.

Les enrobés noirs sont mis en œuvre depuis la mairie et ont été déployés sur une partie de la rue de la Vidairie et de la rue du Ballat. Les abords du Ballat sont, quant à eux, réalisés en bicouche calcaire.

La restauration du second tronçon de la Vidairie, jusqu'au carrefour de Mazars, est effectuée en grave émulsion et en bicouche noir pour la bande de roulement et en bicouche calcaire sur les bords, de manière à donner une impression de bande piétonnière.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Dans le cadre de sa compétence “développement économique”, la communauté de communes du Pays de Salars a accompagné financièrement l'achat et les travaux de rénovation du nouveau local professionnel de Mme et M. ROBERT qui accueille le multiservice - bar - restaurant. Cet accompagnement a lieu dans le cadre d'une subvention au porteur de projet concernant le volet investissement immobilier qui peut se porter à 5 % des dépenses engagées plafonné à 50000 €.

ACTUALITES MUNICIPALES

ECOLE

Pendant l'année 2024-2025, l'effectif de l'école était de 45 élèves avec 2 postes d'enseignants.

Durant cette année scolaire, les élèves ont bénéficié de diverses activités pédagogiques et culturelles :

- Intervention en occitan de l'association ADOC 12, le thème abordé était « L'histoire en Rouergue ». Un rassemblement départemental a eu lieu à Flavin autour de la langue occitane.
- Concours de lecture des Incorruptibles.
- Sensibilisation sur le harcèlement scolaire.
- En lien avec leur projet « un chemin, une école », visite à Salles-la-Source du Musée des arts et métiers traditionnels. Plusieurs ateliers étaient proposés .

- Intervention d'un animateur pour travailler sur le thème “ La vie d'un village au temps de vos arrières grands parents”.
- Projet « Foot à l'école » pour la classe de M. Assié, il se déclinait en 2 axes : un axe sportif et un axe culturel et citoyen avec la réalisation d'une production statique ou dynamique en lien avec les valeurs de la Fédération Française de Football qui sont P.R.E.TS.(Plaisir, Respect , Engagement , Tolérance, Solidarité).
- Participation à la « classe bleue» pour les MS-GS-CP à la piscine de Salmiech : le but est de développer et de mettre en œuvre un plan d'aisance aquatique pour les enfants de 3 à 6 ans.
- Passage du permis vélo avec la MAIF (pour les CM) et participation à une journée de prévention routière.
- Rencontre sportive avec l'école de Salmiech (thèque parcours, biathlon, ultimate...).
- Intervention de la gendarmerie de Cassagnes-Bégonhès pour les CE1-CE2-CM1-CM2 pour le permis piéton.



COMMEMORATIONS

Les commémorations, des moments de recueillement essentiels pour le devoir de mémoire.



11 novembre 2025



8 mai 2025

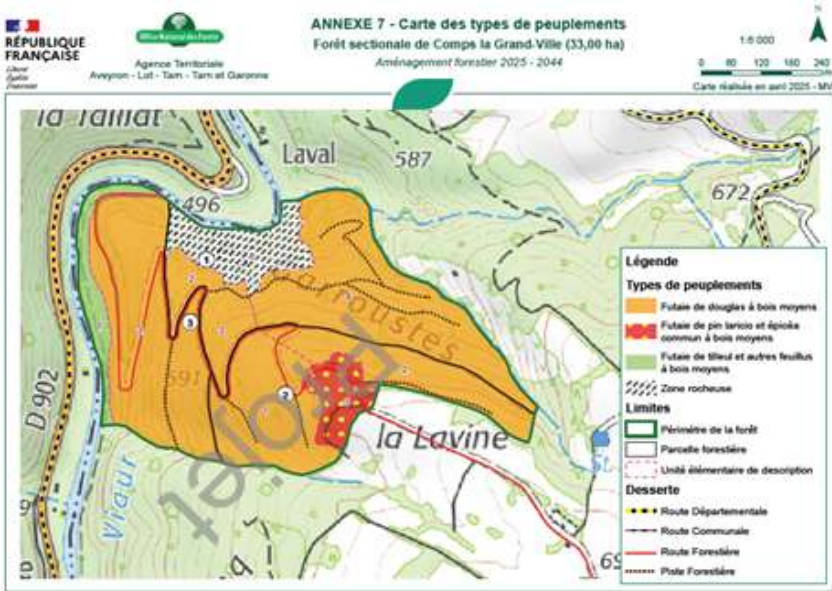


6 août 2025

FORET DES GARROUSTES

Couvrant une superficie de 33 hectares, la forêt sectionale de Comps La Grand-Ville résulte d’un reboisement résineux financé dans les années 70 avec l’aide du Fonds Forestier National (FFN). Elle bénéficie du régime forestier depuis 1973, sa gestion étant assurée par l’ONF selon des plans d’aménagement établis pour 20 ans. Au mois de mai, l’ONF a présenté au conseil municipal le plan d’aménagement proposé pour la période de 2025 à 2044 basé sur un état des lieux, la prise en considération de la vocation de production ligneuse mais aussi de l’importance de la fonction écologique et sociale de la forêt.

Notre forêt est principalement composée de pin douglas (87 %), de pin laricio de Corse (4 %), de tilleul (3 %), d’épicéa commun (2 %) de frêne commun et autres feuillus comme le chêne sessile et le châtaignier (4 %).

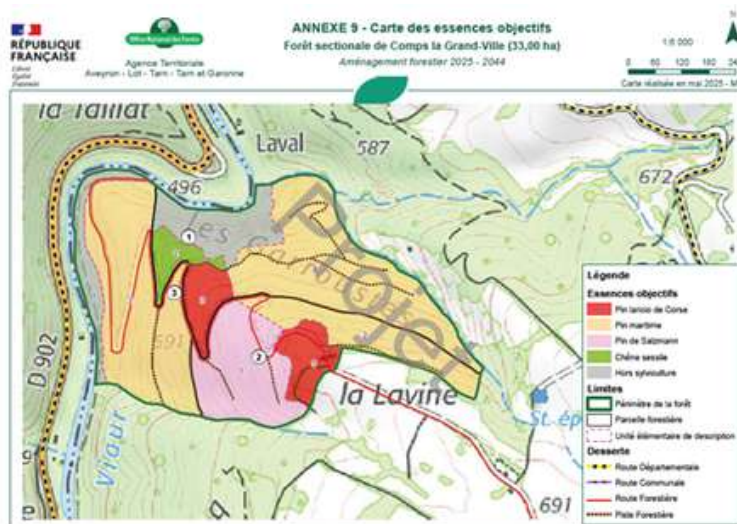


ACTUALITES MUNICIPALES

La gestion de la forêt de Comps-la-Grand-Ville a pour objectif la production de bois d'œuvre résineux en futaie régulière tout en prenant en compte la biodiversité et l'accueil du public. C'est pourquoi la ripisylve du Viaur, futaie de tilleul âgée d'environ 75 ans, ainsi que la zone rocheuse de falaise resteront préservées au titre de la richesse écologique du milieu et de sa biodiversité.

L'enjeu principal pour la gestion de la forêt va être le renouvellement des bois moyens de douglas sur les zones les plus vulnérables au changement climatique (haut du versant) mais aussi la récolte des épicéas dépérissant et la poursuite des éclaircies au profit des individus les plus sains.

Les choix de gestion retenus permettront de tendre vers une forêt mosaïque plus résiliente face aux changements climatiques.



Un programme de coupe indicatif a été établi en fonction de l'état des peuplements et des possibilités de regrouper certains lots de façon à pouvoir mieux commercialiser les bois.

Le bilan annuel des récoltes s'établit à 366 m³, répartis en régénération pour 242 m³ et en amélioration pour 124 m³. La dette FFN qui se rembourse en prélevant 50 % des recettes de bois sera totalement acquittée d'ici 2034 après la vente des premières coupes programmées.



Vue sur la ripisylve depuis la passerelle traversant le Viaur en bas de la forêt
Photo M. VALENTIN / DNF

REPAS DES AINES

Comme chaque année, la municipalité a convié les aînés de la commune pour partager un repas convivial. Cette année, ils ont pu se retrouver au restaurant Chez Fafa où Hélène a reglé leurs papilles.



ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

La municipalité a organisé le vendredi 7 novembre 2025 un moment d'accueil à destination des nouveaux habitants installés sur la commune au cours des 3 dernières années. À cette occasion, le conseil municipal, les associations et les commerçants/artisans ont souhaité la bienvenue à la vingtaine de familles ayant choisi de venir s'y établir.

Ce temps d'échange a été l'occasion de rappeler les nombreux atouts du territoire, apprécié pour sa qualité de vie, son cadre à la fois paisible et dynamique, ainsi que sa situation privilégiée à proximité de l'agglomération ruthénoise et au cœur du Lévézou.



INAUGURATION MAM

Lors de l'inauguration, le 2 septembre 2025, la commune a tenu à remercier les partenaires institutionnels, la présidente de la CAF et les agents municipaux, sans qui ce projet n'aurait pas pu aboutir.

Ce projet, porté avec conviction, a pour vocation d'offrir aux tout-petits un lieu de vie, de partage et d'éveil. L'engagement de Karine Dufau dans la mise en place et l'aménagement de la structure, ainsi que l'arrivée en novembre d'Ashley Delouvrier permettent désormais d'accueillir 6 enfants au sein de la MAM.



La création de cette Maison d'Assistants Maternels (MAM) soutenue par la communauté de communes et portée par la commune de Comps, participe à l'attractivité du territoire, en lien avec le fonctionnement coordonné des microcrèches de Flavin, Pont-de-Salars et Salles-Curan.



COMITE DES FETES

L'édition 2025 de la fête du 14 août a eu lieu autour de la salle des fêtes du village, fraîchement restaurée. Cette fête a été un succès avec le soleil, les moules, les frites, le tout au son de Melting pot et Chill. La discomobile Média Lazer a clôturé la soirée jusqu'à tard dans la nuit.

Merci aux bénévoles et aux membres du comité pour leur implication dans le bon déroulement de cet événement.

En septembre lors de l'Assemblée Générale, le bureau a été renouvelé ; une nouvelle équipe a pris le relais.

Pour l'édition 2026 la fête du village va se poursuivre autour du stade sur le même principe.

Bien sûr une nouvelle équipe implique quelques nouveautés !

On vous donne rendez-vous le 14 août et si vous êtes motivés venez rejoindre le groupe de bénévoles.



Jeunes, moins jeunes, n'hésitez pas vous êtes les BIENVENUS.

Vous pouvez nous contacter par mail : comiteanimationcomps@gmail.com

CONSCRITS

Le 15 août, dès 8 heures du matin, les conscrits de Comps-la-Grand-Ville étaient déjà à pied d'œuvre pour préparer la journée de fête. Ils ont assuré l'installation des petits-déjeuners aux tripous sous les chapiteaux et servis plus de 150 petits-déjeuners. S'en est suivi la mise en place des différents espaces nécessaires au bon déroulement des animations et du repas du soir pendant que d'autres participaient à la messe et déposaient la gerbe aux monuments aux morts.

En fin d'après-midi et en soirée, les conscrits ont également assuré l'organisation et le service de l'apéritif et du repas saucisse aligot, préparé par Sylvain Galtier et le snack-bar du village, attirant de nombreux habitants de la commune et des alentours.



COMPS AVEYRON

Les rencontres des homonymes des COMPS de FRANCE se sont déroulées le week-end de l'ascension les 29, 30 et 31 mai 2025 au village de COMPS dans le département de la Gironde. Retrouvailles amicales, visites culturelles (village de Saint-Emilion, château et domaine de Pressac) ont rythmé ces rencontres.

Pour l'année à venir les rencontres se dérouleront à Comps dans le département du Gard les 14, 15 et 16 mai 2026.

L'association COMPS AVEYRON a participé à animer la fête du village le 15 août en tenant un stand crêpes et gaufres l'après-midi. Elle a aussi participé à trois quines au cours de l'année 2025 à la salle Orlando à Luc-la-Primaube.



SOCIETE CHASSE MAZARS

La société de chasse de Mazars compte une dizaine de chasseurs.

La plus grande activité est la chasse du gros gibier qui se fait en collaboration avec les sociétés de chasse de Comps-la-Grand-Ville, la Besse, du Puech, des Fourques et de Cassagnes.

Notre motivation est de limiter la prolifération des sangliers, d'en réguler la population et d'éviter les dégâts aux cultures.

Ceci en respectant bien sûr la sécurité par la signalisation et le dialogue avec les autres utilisateurs de la nature.

Au printemps, la saison se clôture par un repas ouvert à la population à la salle des fêtes de Comps-la-Grand-Ville.



SOCIETE CHASSE COMPS

La Société de chasse de Comps La Grandville compte 26 Chasseurs.

Le bureau de l'association est constitué d'un président et de 5 membres actifs.

Au cours de l'assemblée générale annuelle en août 2025, ont été abordées différentes thématiques telles que : Les principales actions de l'année en cours, le prix des cartes, Le renouvellement du bureau, la dates d'ouverture générale pour chaque espèce de la chasse et les date des lâchers, un point sur la chasse du gros gibier grâce à l'entente intercommunale.

SOCIETES DE CHASSE COMPS

Comme les autres années, le point crucial de la sécurité est abordé, qui reste fondamental pour que vive notre passion! Un gros effort est réalisé pour la signalisation sur nos chemins ou routes, afin d'informer les promeneurs qu'une chasse gros gibiers est en cours, ainsi que pour la sécurité de nos chiens de chasse .



Nous rappelons également que la chasse a pour vocation, la régulation par le prélèvement des différentes espèces afin de limiter les dégâts sur les cultures agricoles, à ce jour, quelques chevreuils et environ 80 sangliers ont été prélevés, dont certains jolis spécimens !

En mars, un repas de chasse sera organisé par l'entente intercommunale, et tout le monde est convié à venir déguster sangliers et chevreuils.

Pour de plus amples renseignements ou informations, contacter le président Monsieur Régis NESPOULOUS au 06.42.67.93.89.

APE

Durant l'année scolaire 2024-2025 l'APE a participé au financement de diverses sorties et animations : la visite du musée de Salles la Source, la journée occitan, la semaine bleue pour les plus jeunes, la piscine à Salmiech, les robots à Pont de Salars pour les CM.

Animations 2026 :

- 28 mars 2026 - Quine
- 5 juin 2026 : Kermesse avec spectacle de la chorale des enfants avec repas



Afin de pouvoir aider les familles au financement des sorties scolaires, nous avons organisé le petit déjeuner Tripous/tête de veau en novembre 2024 qui rencontre toujours un fort succès. Puis en avril a eu lieu notre traditionnel quine.

L'année s'est terminée avec un apéritif dinatoire façon auberge espagnole.

PETANQUE 12



En 2025 le club de pétanque comptait une vingtaine de licenciés, jeunes, seniors et vétérans. Le club participe à plusieurs concours départementaux. Le traditionnel concours du 15 août 2025 a attiré de nombreux joueurs venus de plusieurs communes voire de plusieurs départements, un succès chaque année renouvelé : 75 tête à tête le matin et 66 doublettes l'après-midi. Cette animation vient compléter celle des conscrits, qui ce jour-là servent des déjeuners et les repas de midi pour les joueurs.

Le 4 juillet le club a organisé un repas pour les joueurs, leur famille et les habitants du village. De mi-juin à mi-septembre, les concours du jeudi soir rassemblent enfants, adultes et retraités.

Le 13 novembre, les vétérans du club ont posé des chenaux au local de pétanque de la chasse et aux toilettes publiques. Tous les matériaux ont été fournis par la mairie.

La composition du nouveau bureau : Président Gérard Pagès, Secrétaire Jean-Claude Mazeran, Trésorier Jean-Paul Vernhes.

Pour plus d'infos vous pouvez appeler, Jean Paul Vernhes au 06 83 35 97 67 ou Gérard Pagès au 06 15 96 01 25



SAINT-SAUVEUR DE GRANDFUEL

Fête à St Sauveur de Grandfuel "fête bien faite" !

La rencontre, fin juin, à St Sauveur de Grandfuel, vécue dans une ambiance amicale a réjoui tous les participants. La chaleur extérieure avait du mal à rivaliser avec l'atmosphère chaleureuse de cette grande amitié. La bonne humeur, l'esprit convivial, la plaisanterie, les relations vraies, donnaient à cette fête un bon esprit. La messe, qui lançait cette journée, fut fort bien animée par la Chorale du Céor dirigée par Régine. Le célébrant originaire de la Paroisse, Bernard, en contemplant le magnifique rétable, a su interpeller la nombreuse assistance sur la foi reçue et à transmettre.

Le repas servi par des bénévoles, jeunes et moins jeunes, a régalé la nombreuse assistance. Et les jambons rôtis au tourne broche par notre spécialiste Olivier Couderc assisté de Florent Jareky sous une chaleur de plomb, régaleront nos convives.



Rien ne manquait, tout était au niveau d'une fête parfaite pour nos estomacs, nos cerveaux, le tout dans une bonne ambiance.

En sa présence, un hommage fût rendu à René Delgay, 90 ans, passionné par l'église de St Sauveur depuis de nombreuses années.

ACTUALITES DES ASSOCIATIONS

Après ce repas succulent, un groupe de trois chanteurs, « Recaliu » nous a offert, dans l'église, un concert polyphonique avec trois magnifiques voix sur des airs occitans.

Des participants ont, sous les arbres, pris le temps de jouer aux cartes, nul ne semblait pressé de quitter ce lieu magique, calme. Les Amis de Saint Sauveur remercient les bénévoles et toutes les personnes ayant participé à l'organisation de ce rassemblement.

Que chacune et chacun des bénévoles soient fiers du climat festif, apaisant, serein dont ils sont les artisans. Que du bonheur ! Voilà le cri du cœur de cette belle fête.

Quelle magnifique ambiance !



RANDONNAIRES DE LA VILLA

L'association Los Randonnaires de la Villa : une association au service des chemins et du sport nature !

Créée par des passionnés de sport et de nature, l'association Los Randonnaires de la Villa réunit une vingtaine d'amateurs de marche, VTT, course à pied et trail autour d'un objectif commun : entretenir, réhabiliter et faire découvrir les chemins de notre commune.

Tout au long de l'année 2025, l'association s'est mobilisée pour préserver ce patrimoine naturel et le rendre accessible à tous.

- Entretien des chemins – samedi 14 juin 2025 : une vingtaine de bénévoles se sont retrouvés pour une journée dédiée au nettoyage et à l'entretien des chemins. Grâce à leur engagement, ces itinéraires peuvent aujourd'hui être empruntés en toute sécurité par les randonneurs, coureurs et vététistes, favorisant ainsi les activités de plein air sur notre territoire.
- Randonnée VTT et pédestre – dimanche 31 août 2025 : l'association a également organisé une randonnée conviviale et sportive, proposant : 3 parcours VTT : 46 km, 25 km et 15 km et 1 parcours pédestre : 12 km.

Cet événement a permis de faire découvrir la richesse des paysages locaux et les chemins entretenus par les bénévoles, dans un esprit de partage et de convivialité.

Un nouveau bureau en 2025

À la suite de l'assemblée générale de début d'année 2025, un nouveau bureau a été élu :

- Président : Grégory Alibert
- Trésorier : Denis Angerville
- Vice-trésorier : Fabien Bonnafous
- Secrétaire : Stéphanie Bru



Venez rejoindre cette association et son esprit convivial.



Les "Los Randonnaires de la Villa" poursuivent ainsi leur engagement pour la valorisation des chemins et la promotion des sports de nature, au bénéfice des habitants et visiteurs de la commune.

Pour chaque événement, les membres de l'association sont aidés par des bénévoles du village (aide à l'entretien des chemins, signaleurs sur les parcours VTT) et ils les en remercient.

Merci également à la mairie de Comps, au Syndicat Mixte du Lévézou et aux différents sponsors.

TOUTAKI

TOUTAKI est une association qui œuvre sur les communes de Comps et de Trémouilles. Elle s'adresse à tout public et permet de mettre en place plein d'activités.

En 2025 voici nos activités et animations :

- Couture

L'atelier couture a lieu une fois par mois au choix le vendredi soir ou le samedi matin. 21 couturières, de tout niveau, confectionnent des accessoires ou des vêtements. Camille l'intervenante conseille et fait progresser chacune dans la bonne humeur et la bienveillance.

- Gym douce et tonique

Pour l'année 2025, les cours de gym douce et tonique se maintiennent avec une trentaine de participants pratiquant sous le coaching de Maximilien en alternance avec Lancelot, stretching, cardio et renforcement musculaire.

Cette année les adhérents peuvent participer au choix à l'une ou l'autre des deux gym suivant leur disponibilité ou leur condition physique, le mercredi soir à 19h30 pour la gym douce et à 20h30 pour les plus dynamiques dans la salle des fêtes de St Hilaire. Ces deux cours se déroulent dans la joie et la bonne humeur ; malgré un travail musculaire réel.

- Danse traditionnelle

Dès 20h30, le lundi tous les quinze jours, la salle des fêtes de Saint Hilaire attire une bonne dizaine de danseurs. Elle résonne des musiques traditionnelles d'ici et d'ailleurs. Car la tradition ne se cantonne pas au Rouergue. Robert, le professeur, aime à faire quelques incursions du côté de l'Irlande...qui, à notre grande surprise, a emprunté pas et figures à notre folklore, à moins que ce ne soit l'inverse. Il nous fait aussi découvrir de nouvelles danses devenues des incontournables des bals traditionnels. L'ambiance est studieuse le plus souvent mais l'erreur de l'un, un instant de distraction d'une autre et l'humour de chacun font que les rires ne sont jamais loin.

- Chorale

Sous la direction de Marylise, les 25 choristes se retrouvent le mardi soir pour chanter des chants du monde dans toutes les langues. Régulièrement Comps'se le Chante participe à des concerts avec d'autres chœurs de chants (Cassagnes, Notre Dame d'Ores, Salmiech,...).



ACTUALITES DES ASSOCIATIONS

- Musique

Une très belle année musicale durant laquelle, Éric Delvos a donné des cours de batterie ou de guitare à 22 élèves. Un groupe de musique a vu le jour. Et même les plus petits se sont éveillés à la musique grâce aux séances d'éveil musical. Plein de nouveaux projets musicaux ont vu le jour à l'automne : la formation d'un deuxième groupe de musique, des cours de piano dispensés par une nouvelle professeure du village.

Un projet de musique de rue est à l'étude. La musique n'est pas prête de s'arrêter à Comps et il y en a pour tous les goûts.



- Atelier poterie : Maud Hopsie a initié une dizaine de personnes à la poterie en 2 séances : la première était consacrée au modelage et la seconde à l'émaillage. Chacune est repartie avec sa réalisation aux belles couleurs et aux formes variées.
- Atelier Pigments naturels : Laurence Marie est intervenue pour apprendre la réalisation de pigments naturels. Elle a proposé aux participants de créer des pastels secs et pour aquarelle à partir de matériaux cueillis.
- Atelier Macramé de Noël : 22 personnes (de 4 à 70 ans) ont participé à cette activité. 2 bénévoles de l'association ont proposé aux participants de créer des décors de Noël : sapin, boule et bonhomme.
- Randonnée du dimanche : au rythme de la météo un groupe d'environ 10 personnes se retrouve le dimanche matin 1 fois par mois pour une ballade aux alentours de Comps et de Trémouilles. Cette activité est ouverte à tous et est gratuite.
- Cinéma : cette année le film en FANFARE a été projeté à la salle des fêtes de Comps, la météo ne permettant pas de le faire en extérieur.
- Soirée théâtre : la pièce de théâtre « La vie va » écrite par Didier Larnaudie et mise en scène par Myriam Gauthier, jouée par des comédiens du terroir, a captivé l'attention d'une centaine de spectateurs à la salle des fêtes de Comps.



Pour clôturer l'année Toutaki a organisé un concert de musique avec le groupe JUKEBOX Duo avec Jonas Debon et Chloé. Un répertoire de chansons françaises qui traversent les époques.

YOGA-TARAPIE



Après trois années de croissance progressive, le nombre de participants aux cours hebdomadaires de Yoga a fortement chuté à la rentrée 2025, passant de 17 à 5.

Le cours du jeudi matin a dû être annulé et le cours du lundi à 19h45 se déroule pour l'instant à notre domicile afin de libérer la salle de réunion de la salle des fêtes.

L'Association Yoga Tarapie propose toujours une pratique de méditation guidée en groupe le jeudi de 19h30 à 20h30 chez nous, 16 impasse des Pâquerettes, en face de la MAM.

Des stages sont proposés à Cassagnes Bégonhès. Le prochain est programmé le 31 janvier et le suivant le 30 mai.

Vous trouverez tous les détails de nos activités sur la page Facebook @yogatarapie, sur Instagram @lavoiedelyam et sur notre site internet www.lavoiedelyam.fr ou en contactant Nathalie au 0684015044 ou Patrick au 0674363501.

ADMR

L'ADMR Salmiech-Comps, qui intervient sur les communes de Salmiech et Comps-La-Grand-Ville, accompagne les habitants grâce à une équipe de 8 à 12 salariées selon les besoins, soutenue par 12 bénévoles très investis dans la gestion et l'animation de l'association.



1^{er} réseau national
et associatif de
service à la personne

Contactez nous nous trouverons
ensemble une solution adaptée
à vos besoins et vos attentes.

Téléphone : 05 65 78 73 99



Tout au long de l'année, des animations sont proposées deux fois par mois à la résidence Le Théron (accordéon, chorale, chant...). Parmi les temps forts : le quine du 9 mars à Comps, qui a rencontré un grand succès, la journée de l'aide à domicile le 17 mars, la remise de la médaille du travail à Maryline Lafabregue le 4 juillet pour ses 30 ans de service, l'après-midi théâtre du 8 novembre à Salmiech, et la distribution de cadeaux de Noël aux bénéficiaires du 15 au 30 décembre.

L'association propose une large gamme de services à la personne pour les personnes âgées, malades, en situation de handicap, mais aussi pour les familles et les enfants.



QUILLES

Avec 24 licenciés en 2025, le club de quilles de huit est ouvert à toute personne souhaitant pratiquer ce jeu ludique et sportif et s'impliquer dans les manifestations de l'année.

La soirée tarot s'est déroulée le 7 février 2025 suivie par un concours de belote le 21 février.

Avec les beaux jours nos équipes ont repris possession des terrains pour disputer les compétitions dont voici les principaux résultats :

- Compétitions par équipes :

Equipe GAUBERT (ligue) : 16^{ème}

Équipe BOISSONNADE (1^{ère} série) : 14^{ème}

Équipe ALVERNHESES (2^{ème} série) : 4^{ème}

Résultats individuels :

- District Céor – Lagast :

Joris GAUBERT (297) : 4^{ème}

Gérard BOISSONNADE (276) : 27^{ème}

Ludovic MOLINIER (255) : 63^{ème}

- Vétérans :

Championnat de l'Aveyron : Didier BOUSQUET (288) : 6^{ème}

Championnat de France : Didier BOUSQUET (233) : 8^{ème}



L'assemblée générale s'est tenue fin décembre pour présenter des résultats sportifs irréguliers mais aussi un bilan financier positif grâce à l'implication des licenciés lors des manifestations.

Les projets pour la saison 2026 ont été annoncés :

- 3 équipes séniors dont une féminine seront engagées ;
- Repas du club fin janvier
- Concours de belote fin février
- Journées d'initiation et de nettoyage du terrain de La Burguière

Le Sport Quilles tient à remercier les municipalités de Cassagnes et de Comps pour leur soutien financier et humain tout au long des saisons écoulées et futures.

Composition du Bureau :

-Président : Bastien ROUTHÉ

-Co-Président : Joris GAUBERT

-Trésorier : Didier BOUSQUET

-Secrétaire : Davy ALVERNHESES

LE GENTILE DES GENS D'CI

Il n'est pas rare d'entendre au cours d'une conversation ou d'un événement la question « Comment appelle-t-on les habitants de Comps ? » et que la réponse ne soit pas toujours évidente.

QU'EN EST IL DE NOTRE GENTILE ? « DE NOTRE QUOI ? »

Le gentilé est le nom donné aux habitants d'un lieu, d'un village, d'une ville ou d'une région. Il reflète souvent une part de l'histoire locale et contribue à l'identité d'une communauté. La plupart du temps, il naît spontanément de l'usage, parfois entériné par une décision municipale, parfois tout simplement transmis de génération en génération. Le Code Officiel Géographique (COG) de l'INSEE contient la liste complète et officielle des communes françaises avec leur nom orthographié tel qu'il est reconnu par l'administration française, en l'occurrence nous concernant : Comps-la-Grand-Ville.

Mais il n'existe aucun registre officiel répertoriant tous les gentilés des communes. Les appellations connues proviennent des dictionnaires, des sites spécialisés ou de traditions locales. Cela explique que certaines communes aient plusieurs formes coexistantes sans normes stricte. C'est ainsi que l'on nous nomme tour à tour Compsois, comme dans la plupart des autres Comps de France, même si les habitants de Comps en Gironde sont des Compsicois, ou Compsiens, moins usité ou encore Grandvillois, comme sur les sites Wikipédia ou celui des Archives de l'Aveyron.



Et si vous poussez la curiosité à interroger l'IA (Intelligence Artificielle), elle se montre très inspirée avec un improbable Compsylvois, sans doute généré en référence à l'importante zone forestière de notre commune. Aucune de ces appellations n'a été officialisée. Chacune possède sa légitimité historique ou linguistique. En l'absence de gentilé unique et officiel, chaque habitant reste libre d'adopter celui qui lui semble le plus naturel, le plus harmonieux ou le plus fidèle à son attachement au village. Après tout, que nous soyons Compsois, Compsiens ou Grandvillois, nous partageons la même commune et la même fierté d'en faire partie.

SECURISATION DE PONT DE GRAND FUEL

La route de Pont de grand Fuel est un axe important contraignant les habitants à voir passer plus de 3000 véhicules par jour. L'intérêt de se pencher sur la sécurisation des usagers et aussi et surtout des riverains n'est plus à démontrer. Les feux tricolores installés sont dits «Feux micro régulés». Le but est de faire respecter les limites de vitesse et de sécuriser les passages piétons. Cette sécurisation a été complétée avec l'installation d'un panneau clignotant autonome pour prévenir de passages piétons. L'ensemble de cette réalisation s'élève à un peu plus de 40000€ TTC. Le département a aidé la commune au titre du FAL à hauteur de 15000€.

VOIRIES

De l'investissement communal dans la voirie rurale a aussi été fait route de la Maynobe, route de Florac, route de la Burguière, route entre Vareilles et Burgayrenq ainsi que la route de Fréjamayoux sur laquelle il a été fait des emplois.

Nombre d'emplois ont aussi été réalisés : Mazars, rue de la Rasal (avec la reprise de l'affaissement), La Barthe au 4 routes, et la reprise des travaux exécutés au niveau de Nescoulac. L'ensemble de ces travaux se chiffre à 85 000 € TTC pour la part communale et 16 000 € TTC pour la part de l'intercommunalité en fonctionnement. Il faut rajouter à ces montants les frais du maître d'œuvre qui s'élèvent à environ 5 500 € TTC.

CIMETIERE DE COMPS

L'entretien des cimetières est une chose primordiale pour nous. Ainsi, pour celui de Comps, nous avons fait le choix de le goudronner en totalité. L'allée centrale ayant déjà été faite il y a quelques années, la municipalité a finalisé l'ensemble des allées en 2025. Le montant total de ces travaux, confiés à l'entreprise CONTE TP, s'élève à 20 105 € TTC.

LOTISSEMENT DU PUECH



Suite à l'achat du terrain destiné au futur lotissement au début de l'année 2025, la commune a engagé les travaux d'aménagement nécessaires au cours des derniers mois.

Ces travaux arrivant à leur terme, 7 terrains seront prochainement mis en vente. Les surfaces indiquées sont données à titre non contractuel et pourront être amenées à évoluer en fonction des ajustements techniques et administratifs.

Le tarif du m² sera communiqué au moment de la mise en vente des différents lots.

Ce nouveau lotissement contribuera au développement et à l'attractivité de la commune.

AIRE DE JEUX ECOLE ET SALLE DES FETES

La commune poursuit ses investissements en faveur des enfants et des familles en améliorant ses aires de jeux.

Dans la cour de l'école, les équipements devenus vieillissants ont été remplacés par une nouvelle structure de jeux à l'automne 2025, pour un montant de 6 004,80 € TTC.



Cette nouvelle installation offre aux élèves un espace de récréation plus moderne et plus attractif.



Par ailleurs, l'aire de jeux du stade sera prochainement complétée par un nouvel équipement afin d'agréments l'espace existant. Cet aménagement, d'un montant de 3 199,20 € TTC, sera installé dans les mois à venir.

ECLAIRAGE

Durant l'année 2026, l'éclairage public du village de Comps-la-Grand-ville et des hameaux de Mazars et La Barthe va être intégralement remplacé afin d'installer un éclairage LED. Dès la fin des travaux, il n'y aura plus d'extinction totale la nuit ; l'ensemble du village et des hameaux verra sa luminosité nocturne abaissée à 30 % sauf pour la rue des Lacs (RD 82) ainsi que la rue du Stade qui baisseront à 50 %.

Les travaux devraient intervenir au 1er semestre.

REHABILITATION ANCIEN PRESBYTERE



Les travaux du Presbytère n'avancent pas aussi vite que la commune le souhaiterait, en effet, le permis de construire vient juste d'être déposé par le maître d'œuvre d'Aveyron Habitat. Cela signifie que l'appel d'offre aux entreprises n'interviendra qu'au printemps 2026 et que les travaux débiteront à partir de septembre très probablement.

Pour rappel, il s'agit d'une réhabilitation de la totalité du bâtiment avec la création d'un T3 et d'un T4, ainsi qu'un T3 dans le bâtiment à côté, utilisé comme garage jusqu'à maintenant. Un bail emphytéotique sera consenti à Aveyron Habitat qui gèrera la totalité des travaux et également les locations des immeubles rénovés.

